



TITRE PROFESSIONNEL DIRECTEURICE DE LA PHOTOGRAPHIE

SECTION IMAGE

OBJECTIFS

Les métiers du cinéma et de l'audiovisuel ont énormément évolué les dernières années. D'un point de vue technique d'une part, puisqu'aujourd'hui la création de l'image est souvent aussi importante en postproduction qu'au moment du tournage. Le•a directeur•ice de la photographie doit désormais maîtriser le traitement des données numériques autant que l'éclairage ou le cadrage. La CinéFabrique propose une certification qui prend en compte l'ensemble de ces évolutions et permet aux futur•es professionnel•es d'être au plus près des réalités et des attentes du métier.

Le•la directeur•ice de la photographie réalise l'ensemble de l'image d'un film d'un point de vue technique, pratique et artistique, de la prise de vue à la post-production, que ce soit en décors naturels ou en studio. Il est garant•e de l'esthétique du film. Il élabore le découpage technique, assure les choix de matériel technique de prise de vues, compose le cadre, travaille la lumière, sous la direction artistique du réalisateur•ice. Il est garant•e de la qualité technique de l'image et réalise l'ensemble de la prise de vues (choix des optiques, réglages caméra, mouvements d'appareil, point, etc.). Il est également responsable du rendu final de l'image et en supervise la postproduction. travailler dans des équipes d'électricien•nes.

Bloc 1 : Déterminer la direction artistique et technique d'un projet de mise en image pour une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

Bloc 2 : Réaliser la mise en œuvre technique et artistique de la prise de vue d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle lors du tournage

Bloc 3 : Superviser la post-production visuelle de l'image d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : - 1^e année (tronc commun) : 1225h de temps pédagogiques - 9 mois de début septembre à fin mai
- 2^e année (spécialisation) : 1631 h de temps pédagogiques - 14 mois de début juin à fin juillet
- 3^e année (alternance) : 1050h en entreprise et 595h en formation à l'école - 11 mois de fin août à fin juillet

Lieu : Présentiel - La CinéFabrique - 5 rue Communieu 69009 Lyon

Accessibilité : Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements et un matériel adapté peuvent être prévus. Pour tout besoin ou demande, nous contacter à info-handicap@cinefabrique.fr

Coût de la formation : - 1^e et 2^e années : la formation est gratuite
- 3^e année : 24 000€ pris en charge par l'employeur

Méthodes et moyens pédagogiques : L'école dispose de caméras ARRI (Alexa Mini), Panasonic (Varicam), Sony (FS5, FS7, FS8), d'optiques Cooke, Angénieux, Zeiss, d'un parc de matériel lumière, de matériel de machinerie, d'un studio de prise de vue et de trois stations d'étalonnage image (daVinci). Les enseignements reposent très largement sur la pratique et l'expérimentation. Les élèves sont encadré•es par des chef•fes de poste professionnel•es issu•es du long-métrage de fiction et documentaire, de la prise de vue en studio ou en décor naturel, des effets spéciaux... La formation met en avant l'approche artistique et l'acquisition d'un point de vue personnel.

VALIDATION DU DIPLÔME ET OBTENTION DU TITRE PROFESSIONNEL

Le titre de « Directeurice de la photographie » ([RNCP37496](#)) est inscrit au RNCP et est délivré par la CinéFabrique sur décision de France compétences en date du 24 avril 2023.

Les titres professionnels s'obtiennent après validation d'un ensemble de compétences nécessaires à l'exercice du métier visé. Pendant leur parcours à la CinéFabrique, les étudiants et étudiantes acquièrent ces compétences lors des modules pédagogiques, des périodes en entreprise et des tournages auxquels iels participent. À la fin de la 3^{ème} année, un jury de certification se réunit et valide ou non l'acquisition des compétences nécessaires à l'obtention de la certification professionnelle. Le jury s'appuie sur les éléments suivants : le résultat des évaluations certificatives, le règlement de certification, la liste des candidat·es et le résultat des évaluations des périodes en entreprise.

Parallèlement, à la CinéFabrique Lyon uniquement, au bout de deux années, l'Université Lumière-Lyon 2 accorde aux étudiant.e.s 120 crédits (ECTS) qui valident le Diplôme Universitaire « Pratiques et techniques du cinéma et du multimédia », ce qui leur permet d'entrer en Licence Professionnelle. En troisième année, l'Université Lumière-Lyon 2 leur accorde, sur décision du jury de Licence, la Licence Professionnelle "Technique du Son et de l'Image".

ET APRÈS

Débouchés :

- ♦ Chef·fe opérateur·ice/directeur·ice de la photographie
- ♦ Cadreur·se
- ♦ Premier·e assistant·e caméra
- ♦ Deuxième/troisième assistant·e caméra
- ♦ Étalonneur·se
- ♦ Machiniste
- ♦ Electricien·ne

Depuis 2019 :

100%

d'insertion à 6
mois

100%

de réussite

0%

d'interruption de
parcours



ADMISSION À LA FORMATION INITIALE

Conditions d'inscription à l'examen d'entrée

- Être âgé de 18 à 26 ans dans l'année civile en cours,
- Être de nationalité française ou ressortissant.e de l'espace économique européen, ou à défaut bénéficier d'un titre de séjour en cours de validité,
- Aucun niveau d'étude n'est requis à l'entrée de la CinéFabrique.

Pour participer aux épreuves sélectives de l'examen d'entrée, les candidat.es doivent s'inscrire en ligne. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire sur Parcoursup pour intégrer la CinéFabrique.

Cliquez [ici](#) pour plus d'information sur l'admission à la formation initiale.

OBTENTION DU TITRE PAR LA VAE

Les parcours VAE sont ouverts à toute personne, sans limite d'âge, de nationalité, de niveau d'études et de statut, et permettent de faire reconnaître son expérience professionnelle afin d'obtenir un de nos titres professionnels. Aucun minimum en terme de durée d'expérience n'est exigé. L'expérience peut avoir eu lieu en France ou à l'étranger, être actuelle ou passée, continue ou discontinuée.

- Les inscriptions sont ouvertes du 1^{er} septembre au 31 octobre 2024
- Les candidat·es doivent envoyer à formation.continue@cinefabrique.fr leur Livret 1 rempli ([Cerfa n°12818*02](#)) ainsi que toutes les pièces justificatives demandées

Pour en savoir plus sur la VAE, n'hésitez pas à nous contacter : formation.continue@cinefabrique.fr

Responsable Troisième année
Nicolas Jeanpierre
nicolas.jeanpierre@cinefabrique.fr

CONTACTS

Référente handicap
Claudie Chaize
info-handicap@cinefabrique.fr